



Compte-rendu SNJ du C.E. pôle S.O du 30 août

Avant le CE, les élus ont procédé à l'élection d'un **nouveau membre du CHSCT** pour **Limoges**, suite à une démission : 2 candidats, Marie-France Tharaud pour le SNJ et Thierry Pujo pour la CGT. Elu **Thierry Pujo**.

- Bilan du plan de formation à mi-parcours :

En 2016, le pôle est doté d'un budget total d'un peu plus de 500.000 €. Mais difficile d'y voir totalement clair : une partie du budget est celle du pôle, une autre provient du budget central (formations transverses).

Au 30 juin, déjà plus de 78% du budget formation avait été consommés... Pour le second semestre 2016, les stages risquent d'être réduits à la portion congrue. D'autant que la tendance est à la baisse du budget formation d'année en année.

Une des explications : les 3 jours de stage DOIR (« Dynamiser l'Offre d'Information Régionale »), imposés par Paris -45 stagiaires sur le pôle pour l'instant. Les fameux stages de « mise à niveau » des journalistes, dont certains rédacteurs en chef n'ont pas osé dire qu'ils étaient liés à l'arrivée de Franceinfo ! Cela représente 27,5% du budget formation, c'est beaucoup ! Et surtout, les donneurs d'ordres (la direction nationale) ne sont pas les payeurs (le pôle !).

Résultat : si vous avez demandé un stage de contenu ou qui ne fait pas partie des priorités de la direction, cette année, armez-vous de patience : plus que jamais, il vous faudra attendre, attendre... Pour les déçus sans stage, Gérard Vallès (GV) estime que les chefs de services se doivent d'expliquer aux protagonistes pourquoi ils n'ont pas eu leur stage.

Les stages MOJO ont connu plus de succès que prévu (21 stagiaires prévus sur 2016, déjà 15 l'ont fait).

Les élus émettent à l'unanimité un **avis négatif** sur ce bilan des 6 premiers mois 2016.

- Contrats en alternance et contrats d'apprentissage :

L'avis des élus était demandé sur l'entrée d'une personne en contrat en alternance (secrétaire-assistante à Bordeaux), et de 4 contrats d'apprentissage (2 techniciens logistiques... à Bordeaux et Montpellier, 2 journalistes à Bordeaux).

La loi + l'engagement de FTV oblige à prendre des alternants. Aucun engagement n'est pris de les embaucher à l'issue de leur formation.

Les élus s'étonnent que ces alternants, censés apprendre le métier, et supervisés par un tuteur, remplacent parfois les absents..., en endossant aussi leurs responsabilités. Ils rappellent que ce n'est pas leur place. Un exemple (mais ce n'est pas le seul) : à Poitiers, un chef de service a mis une journaliste alternante à la place d'un titulaire malade, arguant qu'il n'avait pas trouvé de CDD ».

Vote des élus : (CGT+ FO+CFDT), 3 abstentions (SNJ+SUD).

- Cap Sud-Ouest : point sur la convention avec la société de production « Grand Angle » :

Qui fait quoi, et qui décide quoi dans le cadre de cette nouvelle convention ? Et en particulier, que reste-t-il en interne, et qu'avons-nous externalisé exactement? C'était le questionnement des élus. Le contexte : au lieu de 12, France 3 va proposer 20 numéros de CAP SO. Signe de succès et de bonne santé de l'émission. Mais...

LM (Laurence Mayerfeld) précise que dans ce cas, il s'agit d'une convention de « production exécutive », et non pas comme d'habitude, d'une coproduction. Cela nous permet de rester propriétaires de l'émission (titre, marque, produit). Et la fabrication resterait en interne.

LM précise que tout le cahier des charges s'est fait avec le journaliste-présentateur. Avec 8 numéros de plus, impossible pour lui de préparer ses émissions de la même manière qu'avant. Il s'agissait de le décharger de certaines tâches, la direction lui a demandé de décrire les tâches dont il pouvait se séparer sans dénaturer son travail.

Exemple : des journalistes de Grand Angle feront des repérages « renseignés » sur les lieux, reviendront vers le présentateur, puis ce sera validé. Selon GV, impossible de détacher des journalistes de la rédaction

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)

de Bordeaux, c'est une tâche bien spécifique que les journalistes « maison » ne sont pas habitués à faire. Pour éviter les cafouillages, il y aura un guichet unique, le présentateur côté France 3, et 1 interlocuteur chez le producteur.

Pour des raisons pratiques, selon LM, il est apparu plus facile à la société productrice d'intégrer dans ses rangs la société de drones, ainsi que les réalisateurs. Au moment du CE, les 3 réalisateurs « maison » n'avaient pas encore donné leur réponse, il leur a été proposé de continuer sur cette émission.

Alors combien ça coûte tout ça? Rassurez-vous tout de suite, on ne pourra pas parler chiffres! LM souligne qu'avec Grand-Angle, il s'agit d'une convention commerciale... dont la direction n'est pas obligée de révéler les montants !...

Certains élus, pour l'avoir côtoyée, soulignent le peu de fibre sociale de Grand-Angle avec ses salariés... (ex : certains intermittents payés 10 jours, mais qui travaillent beaucoup plus... de chez eux).

Certains techniciens seront peut-être moins disponibles pour CAP SO, par exemple à Limoges, vu qu'ils auront les matinales à produire chaque jour.

- **TVR Bordeaux :**

Une assistante de la TVR de Bordeaux va voir son poste transformé en poste d'assistante d'émission à l'Antenne. Vote pour à l'unanimité.

- **A la locale de Nîmes, départ d'un salarié protégé** dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Pas de « lézard » dans cette histoire, c'est juste parce que pour les salariés protégés, cette procédure doit passer par les instances.

- **Toujours des inquiétudes sur le BEX de MENDE :**

Selon GV, ce bureau, à 2h30 de Montpellier, son antenne de rattachement, « pose des problèmes de peuplement », il dit avoir « un mal fou » à trouver des volontaires pour y aller. L'inquiétude quant à son maintien est donc fondée même si, pour l'instant, la direction ne se prononce pas sur l'avenir. GV affirme que les journalistes de Montpellier sollicités pour y aller faire des remplacements ont tous refusé. Mais nos élus ont des infos totalement inverses... Après le CE, nous avons « enquêté », au moins 5 journalistes sont d'accord pour y aller, et l'adjoint contacté aurait dit l'inverse à GV et BG à savoir qu'il était compliqué de traiter une actu pour le soir sans équipe sur place... Qui ment ??? Nous avons demandé au directeur de pôle de vérifier ses sources et de nous apporter des infos plus précises sur ce point.

Quant à l'avenir des locales excentrées, pas d'inquiétude, c'est un « non-sujet » selon GV, sur le pôle comme ailleurs.

- **Suppression de la météo des locales :** c'est une décision nationale, pour ne pas trop fractionner la tranche. Le JT régional sera rallongé du temps de la météo disparue.

- **Motion** de la commission égalité Hommes-Femmes pour le cas d'une journaliste nommée à **Carcassonne :**

Requalifiée après avoir gagné aux Prud'Hommes, cette journaliste a fait savoir à la direction qu'elle ne pouvait pas honorer sa nomination à Carcassonne pour raisons familiales. La direction n'a toujours pas proposé de solution, donc les élus votent à l'unanimité une motion rédigée par la Commission Egalité Hommes-Femmes.

- **Le prochain CE** aura lieu jeudi 22 septembre, avec la présence d'Olivier Godard et de Yannick Letranchant (et plus seulement en visio-conférence), car nous entamons une phase de consultation des instances dans le cadre de la réorganisation de France 3 en nouvelles régions.

Bordeaux, le 2 septembre 2016.

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)